

*Agenda des  
Associations Bailleuloises*

**Familles Rurales**  
Vendredi 11 Octobre  
**Cinéma**  
Salle Robert SALMON - 20 heures

**Comité des Fêtes**  
Dimanche 13 Octobre  
**Fête des Pommes**  
Dans les Rues

**Généralisations Mouvement « Club d'Animation  
Bailleulois**

Jeudi 24 Octobre  
**Bal**  
Salle Robert SALMON - 14 heures

**Groupe Théâtre du Bailleul**  
Samedi 26 et Dimanche 27 Octobre  
**Soirée Cabaret**  
Salle Robert SALMON  
20 heures 30 le samedi  
14 heures 00 le dimanche

**Familles Rurales**  
Vendredi 15 Novembre  
**Cinéma**  
Salle Robert SALMON - 20 heures

**UNC - AFN - ACPG**  
Samedi 16 Novembre  
**Choucroute**  
Salle Robert SALMON

**SSB Bailleul Sport**  
Dimanche 17 Novembre  
**Loto**  
Salle Robert SALMON - 14 h 00

**LE BAILLEUL SANS FRONTIÈRES**  
Samedi 23 Novembre  
**Marché du Monde**  
Salle Robert SALMON

**Familles Rurales**  
Vendredi 06 Décembre  
**Cinéma**  
Salle Robert SALMON - 20 heures

**AM STRAM GRAM**  
Samedi 14 Décembre  
**Animation Jeunesse**  
Salle Robert SALMON - 09 heures

**Amicale de l'école**  
Vendredi 20 Décembre  
**Noël des enfants de l'école**  
Salle Robert SALMON - 20 heures

**Fibre mise à jour des adresses dans le  
cadre du Projet « Fibre Optique » de  
la Sarthe**

La qualité de l'adresse est essentielle pour assurer l'organisation des services publics (collecte des déchets, recensement, listes électorales...), la gestion des réseaux (eau, électricité, Internet...), l'acheminement des plis ou marchandises (courrier et colis), les services à domicile (soins, repas, dépannage...), la vie des entreprises (clients, fournisseurs), l'accès des services d'urgence (secours médical, accidents, sinistres...) etc...

Suite à l'installation de la fibre, une numérotation est demandée pour tous les lieux-dits avec indication de la voie.

La dénomination et la numérotation des voies communales relève de la compétence du conseil municipal qui, dans le cadre des attributions prévues par l'article L.2121-29 du même code, règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Prochainement une commission sera mise en place pour établir l'adressage de tous les lieux-dits.

*Dates à retenir*

*Mairie de Le Bailleul*

**Assainissement Non Collectif  
Contrôle des Installations  
Réunion publique**  
Lundi 14 Octobre  
Salle Robert SALMON - 18 h 30

**Cérémonie du 11 Novembre**  
Dimanche 10 Novembre - 10 h 30

*Dates du prochain conseil municipal  
Mairie de Le Bailleul*

**Tous les habitants peuvent y assister**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Toutes les délibérations du Conseil  
Municipal sont consultables en Mairie et  
sur le site de la Commune.**



**LE BAILLEUL'INFOS**

MAIRIE DE LE BAILLEUL

**Edito**

Chères Bailleuloises, Chers Bailleulois,  
La rentrée est arrivée à grands pas. Nos élèves ont retrouvé leurs professeurs des écoles avec la nouvelle directrice Madame LANCIAUX. Nous avons pu conserver nos 6 classes pour l'année 2019 - 2020.

Le centre de loisirs a fort bien fonctionné cet été au Bailleul. Nous avons accueilli une trentaine d'enfants de différentes communes.

Je profite d'ailleurs de ce moment d'écriture pour remercier les intervenants de la Communauté de Communes ainsi que notre personnel communal pour leur implication à la réussite des vacances des enfants.

La rentrée est aussi l'occasion de faire le point sur de nombreux dossiers qui ont fait l'objet de prises de décisions en commission ou au sein du conseil municipal.

- L'église : la réfection de deux absides est terminée.
- Travaux PLUiH : les réunions à ce sujet se poursuivent au sein de la Communauté de Communes.
- Les chemins communaux dont les travaux commenceront fin octobre 2019.
- 2 faux plafonds des classes de l'école seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint pour permettre de diminuer le bruit et surtout pour un meilleur confort pour tous.

Autant de chantiers qui démontrent notre souhait d'améliorer la qualité de vie et les défis de demain.

Bonne lecture à toutes et tous.

Très Cordialement,

Votre Maire, **Éric DAVID**



Tous les cinq ans, les communes sont soumises au recensement de la population.

La commune de Le Bailleul sera concernée en 2020, et recherche donc un agent recenseur. Si vous êtes disponible du 16 janvier au 15 février 2020 et intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître et à déposer votre candidature à l'accueil de la Mairie.

**RENTREE SCOLAIRE**

Madame LANCIAUX Sandrine a été nommée directrice en remplacement de Madame LADURÉE Ghislaine.

Pour cette rentrée 2019-2020, 123 élèves ont été accueillis, répartis en 6 classes.

Nouveauté : la classe de CE2 a été équipée d'un ordinateur et tableau numérique.

**La Mutuelle Communale**

Depuis 2017, une Mutuelle Communale est en place sur Le Bailleul. Pour celles et ceux qui seraient intéressés, il est encore temps de pouvoir en bénéficier.

N'hésitez pas à vous renseigner et vous inscrire à l'accueil de la mairie, un agent AXA prendra contact avec vous.

## ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE SANS HEBERGEMENT

La commune du Bailleul recevait cet été, l'Accueil de Loisirs Communautaire : en moyenne 25 enfants par semaine de 3 à 10 ans.

Sur la période de Juillet, 21 enfants du Bailleul étaient inscrits au moins une semaine, 15 enfants venaient de Louailles et 3 étaient extérieurs à ces 2 communes.

Diverses activités étaient proposées :

Les enfants ont pu profiter de la piscine de Précigné, du Lac de la Flèche, de Rock Ici Mômes, l'île de Moulins 'arts (juniors) et l'arche de la nature (maternels).



### 14 Juillet 2019

Cette année encore, la journée du 14 Juillet s'est déroulée sous un grand soleil et de nombreuses familles se sont déplacées. Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui ont donné de leur temps.

Durant l'après-midi, sept jeux ont amusé petits et grands (pétanque inclinée, tir à la carabine, fakir, clown, pêche aux canards, tir au but, chamboule-tout).

D'ailleurs, toute nouvelle idée de jeux ou d'animation est la bienvenue pour les années à venir.

Comme à l'habitude, l'Harmonie Le Bailleul / Villaines était présente pour animer cette manifestation.

Après le repas (jambon grillé – mogettes) servi à la Salle Robert SALMON, s'en est suivi la retraite aux flambeaux et le traditionnel feu d'Artifice : des lumières pleins les yeux !!

## TRAVAUX ÉGLISE SAINT PIERRE

Cet été, des travaux de réfection ont été réalisés sur 2 absides situées sur les parties latérales de l'église et sur un côté de la toiture de la sacristie.

Le coût de ces travaux s'élève à 19 412,05 € HT. Une partie a été subventionnée à hauteur de 50% par :

- le conseil régional 30% soit 5 742, 62 €

- le conseil départemental 20% soit 3 828 €

Soit un montant restant à charge de la commune de 9 841,43 € HT.

## FESTIVAL BAROQUE DE SABLÉ

Dans le cadre du Festival, nous avons eu le privilège d'accueillir le 24 août, dans l'église Saint Pierre de la commune, le Quatuor « La Diane Française » devant un public très nombreux.

Ce quatuor est dirigé au violon par Stéphanie-Marie DEGAUD accompagnée d'un violon, un violoncelle et un clavecin. Sous le thème Récréations a été particulièrement mis à l'honneur Jean-Marie LECLAIR dont l'œuvre est principalement dédiée au violon.



## RESTAURATION SCOLAIRE

Après un essai concluant avec un prestataire de service, la municipalité a décidé de poursuivre et de lancer un marché de restauration scolaire.

La société RESTAUVAL, (déjà présente en fin d'année scolaire 2018/2019) a été retenue. Elle s'approvisionne chez nos commerçants du Bailleul. On retrouve sa chef de cuisine avec sa cuisine traditionnelle.

Les menus sont visibles sur le site de la commune et affichés à l'école. Nos chers parents d'élèves ont la possibilité de venir partager le repas avec leurs enfants. Pensez simplement à acheter un ticket et prévenir avant 9h l'accueil de la mairie.

**Petit rappel : depuis la rentrée de septembre 2019, la facturation mensuelle est mise en place pour les services cantine et/ou garderie. Pensez à ramener vos tickets achetés afin qu'ils soient déduits de la facturation à venir.**

La vente de tickets repas est maintenue seulement pour la prise de repas à titre exceptionnel.

## Vie dans le Bourg et commerces de proximité

Le commerce et l'artisanat constituent une richesse et un atout économique. Ils offrent aux habitants des services de proximité qui conjuguent facilité d'accès et qualité d'accueil.

Ils répondent à une demande : La municipalité œuvre, comme vous tous, pour leur maintien.

Nous sommes heureux de voir que le bar « La Belle Étoile » a trouvé reprenneur.

M. et Mme POITOU, nouveaux propriétaires, seront heureux de vous accueillir.

## INSTALLATION DU COMPTEUR LINKY

Le compteur Linky™ va bientôt remplacer le compteur électrique de votre logement.

Enedis va vous envoyer un courrier qui détaillera les modalités d'installation du compteur.

Quelques semaines après cette installation, le compteur Linky™ communiquera votre consommation d'électricité à Enedis, qui nous la transmettra pour établir votre facture.

Vous pourrez alors bénéficier de ces avantages :

### Des démarches toujours plus faciles

Par exemple, vous pouvez changer la puissance de votre contrat à distance, sans le déplacement d'un technicien Enedis.

### Une facturation au plus juste

Fini les estimations, votre facture est calculée avec le relevé de votre consommation.

### Un accompagnement d'EDF toujours plus personnalisé

Suivi de votre budget, réduction de votre consommation, vous pouvez retrouver tous nos conseils pour réaliser des économies d'énergie sur edf.fr et l'appli EDF & MOI.

EDF reste à vos côtés pour vous accompagner et répondre à vos questions.

## CATASTROPHES NATURELLES

Suite à l'apparition de fissures ou lézardes dans des habitations, plusieurs dossiers ont été déposés en Mairie pour faire reconnaître cet état de fait en catastrophe naturelle dû aux conditions climatiques sur les terrains argileux au titre de l'année 2018.

Seule 5 communes en Sarthe ont été reconnues. Les autres communes ayant déposés des dossiers, dont Le Bailleul, ne sont pas prises en compte pour cette période dans l'arrêté interministériel du 19 Juillet 2019.

Nous invitons toutes les personnes concernées par les dégâts occasionnés suite à la sécheresse ou mouvements de terrains à retirer un dossier en Mairie et éventuellement une réunion d'information sera mise en place pour une aide à la constitution des dossiers.

## PLUiH

Les doléances inscrites dans les classeurs de concertation en commune commenceront à être récoltées et synthétisées à partir de début Octobre, la concertation se poursuit officiellement jusqu'à l'arrêt du projet au conseil communautaire du 19 décembre 2019.

N'hésitez pas à le consulter et éventuellement y annoter vos remarques dans les meilleurs délais.

Une réunion de présentation réglementaire du PLUi et du Programme d'actions du PH aura lieu le 7 Novembre à 18 h 00 dans la Salle Théophile Plé à Sablé sur Sarthe.

De la mi-janvier à la mi-mars se déroulera la phase de consultation des personnes publiques associées.

L'enquête publique aura lieu ensuite et pourra commencer début Avril 2020.

## JOURNÉE CITOYENNE

Le Dimanche 22 Septembre 2019 avait lieu la journée citoyenne à la Zone Humide de l'Aunay.

Une quinzaine de personnes a répondu à notre invitation et cette année, nos efforts de la matinée se sont concentrés autour de la mare : arrachage de ligneux (saules) qui poussent naturellement et qui deviennent vite envahissants ainsi que l'ouverture entre les bosquets qui bordent celle-ci.

Après l'apéritif offert par la municipalité, nous avons partagé le déjeuner dans un moment de convivialité.

L'après-midi, Morgane et Alexia du CPIE nous avaient préparé un jeu de piste pour nous présenter la diversité et la vie des insectes qui peuplent cet espace naturel. Plusieurs personnes se sont jointes à notre groupe et ont apprécié cette promenade pédagogique.

**La Zone Humide de l'Aunay est un lieu privilégié de préservation de la faune et de la flore en milieu humide. Respectons cet espace...**